

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2014/03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 10 mars 2014

L'an deux mille quatorze et le dix mars à 20 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social s'est réuni en Mairie d'ALBA LA ROMAINE sous la Présidence de Mme CROZIER Christiane vice présidente par délégation.

Date de convocation : 03 mars 2014

Nombres de membres en exercice : 12 présents : 7 votants : 7

Résultat du vote : Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : M. CROZIER. VOLLE. CORNET. VERNET. BEUGNET.
RIFFARD. VINCENT.

Excusés : M NEVISSAS

Absents : M. BOUAZZA. DIDIER. FLORE. BONNET.

M. VOLLE a été élu secrétaire.

Objet : Répartition des subventions 2014.

Au cours de cette séance, les membres du Conseil d'Administration décident d'attribuer les subventions suivantes :

	Montants 2014
Ligue contre le Cancer (Comité de l'Ardèche)	180
COSI (Comité de secours internationaux)	180
Sœur Augustine	180
Association Vaincre la Mucoviscidose, Délégation territoriale Drôme-Ardèche	180
ADAPEI	180
FNATH-Comité du Teil	180
Secours Populaire le Teil	220
Secours Catholique le Teil	220

.../...

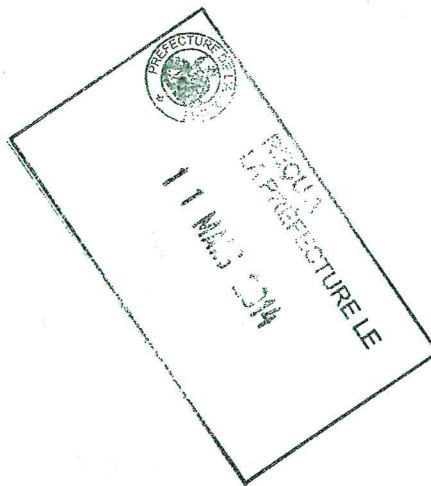
2013/032

cc

Le Conseil d'Administration précise que ces subventions seront imputées au compte 6573 sur les crédits prévus au Budget Primitif 2014.

Fait et délibéré à ALBA LA ROMAINE, le 10 mars 2014.

POUR COPIE CONFORME
ALBA, le 11 mars 2014
LA VICE PRESIDENTE
CROZIER CHRISTIANE



.../...